

### Document 1 : **Témoignage d'une fillette de onze ans**

« Je travaille au fond de la mine depuis trois ans pour le compte de mon père. Il me faut descendre à la fosse à trois heures du matin et je remonte à une ou deux heures de l'après-midi. Je me couche à six heures du soir pour être capable de recommencer le lendemain. A l'endroit de la fosse où je travaille, le gisement est en pente raide. Avec mon fardeau, j'ai quatre pentes ou échelles à remonter, avant d'arriver à la galerie principale de la mine. Mon travail c'est de remplir quatre à cinq wagonnets de deux cents kilos chacun. J'ai vingt voyages à faire pour remplir les cinq wagonnets. Quand je n'y arrive pas, je reçois une raclée, je suis bien contente quand le travail est fini, parce que ça m'éreinte complètement. »

*Les débuts de l'industrie, p. 43, Enquête de la commission des Mines (1842), en France.*

### Document 2 : **Toinon au pré**

J'allais avoir sept ans, on me confia la garde du troupeau. Avant cinq heures, maman me tirait du lit et je partais, les yeux gros de sommeil. Un petit chemin tortueux et encaissé conduisait à la pâture. [...] J'avais ordre de ne rentrer qu'entre huit et neuf heures [...], quand les moutons, à cause de la chaleur se mettent à groumer, c'est-à-dire se tassent, tête baissée, dans quelque coin ombré. Rentrant trop tôt, j'étais grondé et même battu par ma mère qui ne riait jamais et donnait plus volontiers une taloche qu'une caresse.

Emile Guillaumin, *La vie d'un simple*, 1902.

### Document 3 : **Extraits des « lois Ferry »**

Loi du 28 mars 1882

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,  
Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :  
[...]

Art. 4. L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus [...].

Art. 5. Une commission municipale scolaire est instituée dans chaque commune pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles [...].

### Document 4

